



NHR ORGANIC OILS
24 CHATHAM PLACE, BRIGHTON, BN1 3TN, UK
+44 (0)1273 746505 info@nhrorganiccoils.com www.nhrorganiccoils.com

Safety Data Sheet

Organic Galbanum Essential Oil

(Ferula galbaniflua)

Édité le : 13/11/2019

Modèle/Rev : 001NEW-1-CLP du 13/11/2019

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

Numéro CAS TSCA: 8023-91-4
Numéro CAS EINECS: 93165-40-3
Numéro EINECS: 296-925-4
Numéro FEMA: 2501
Numéro CoE: 197
Numéro FDA: 172.510
Réglementation REACH : Exempté car importation < 1t / an / entité légale

Nom botanique : **Ferula galbaniflua Boiss.**
Nom INCI : **FERULA GALBANIFLUA RESIN OIL**
Qualité : **100% pure et naturelle**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Substance parfumante et/ou aromatisante

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : NHR Organic Oils
24 Chatham Place
Brighton. BN1 3TN
UK
Tél: 01273 746505
Web
: www.nhrorganiccoils.com
Email
: info@nhrorganiccoils.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59
(Ce numéro donne accès à la liste des centres anti-poisons et à leur numéro de

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

téléphone.) Site internet : <http://www.centres-antipoison.net>

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :

(Législation CLP) AH1
Danger par aspiration 1 EHA1
Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1 EHC1
Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1 FL3
Liquides inflammables 3 SCI2
Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2 SS1
Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement

: DANGER AH1 Danger

par aspiration 1

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique -

aiguë 1 EHC1 Dangers pour le milieu

aquatique - chronique 1 FL3

Liquides inflammables 3

SCI2 Corrosion cutanée /

Irritation cutanée 2 SS1

Sensibilisation cutanée 1

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage. P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin/... P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver

abondamment à l'eau/...

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un

médecin. P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au

frais.

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations applicables



2.3. Autres dangers

Contient **beta-Pinene**, **alpha-Pinene**, **delta-3-Carene**, **d-Limonene**, **Myrcene**, **Terpinene-4-ol**

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	%
beta-Pinene	127-91-3	204-872-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	85.00
alpha-Pinene	80-56-8	201-291-9	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	16.00
delta-3-Carene	13466-78-9	236-719-3	AH1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317	10.00
Myrcene	123-35-3	204-622-5	AH1, EDI2, FL3, SCI2 - H226, H304, H315, H319	5.00
d-Limonene	5989-27-5	227-813-5	AH1, EHA1, EHC1, FL3, SCI2, SS1B - H226, H304, H315, H317, H400, H410	5.00
Terpinene-4-ol	562-74-3	209-235-5	ATO4, EDI2, SCI2 - H302, H315, H319	3.00

beta-Phellandrene	555-10-2	209-081-9	AH1, FL3 - H226, H304	3.00
cis-beta-Ocimene	3338-55-4	222-081-3	AH1, FL3 - H226, H304	3.00

3.2. Mélanges

NON CONCERNE

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion

oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, et ne pas faire vomir, sauf indication contraire émanant du personnel médical.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'hinalation excessive : Transporter la personne à l'air frais et s'assurer d'une bonne circulation d'air. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : CO2, poudre d'extinction ou extincteur à mousse.

Moyens d'extinction contre-indiqués : jet d'eau direct

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit est peu inflammable.

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.
Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : Porter un masque.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations générales

Texture :	Liquide
Couleur :	[Incolore ; Jaune pâle]
Odeur :	Balsamique, thérébenthinée

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Pouvoir rotatoire à 20°C (°) :	[+7 ; +20]
Densité relative à 20°C :	[0.830 ; 0.890]
Indice de réfraction à 20°C :	[1.474 ; 1.485]
Point éclair (°C) :	+43

9.3 Autres informations

DLUO : 4 ans à partir de la date de production

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Éviter le contact avec toute flamme ou étincelle. Eviter les surchauffes et les rayons directs du soleil. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations Toxicité Aigue :

- **Orale**

Matière non classée

- **Inhalation**

Non Déterminée

- **Cutanée**

Matière non classée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales**14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT**

ADR:



IMDG:



IATA:

**14.1. Numéro ONU**

ADR : 1169 (Code tunnel(D/E))

IMDG:1169

IATA :1169

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES

IMDG:EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES

IATA :EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3

IMDG:3

IATA :3

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

IMDG:III

IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

Polluant(s) marin(s) :

Béta-pinène, Alpha-pinène**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

NON CONCERNE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 2.1 2.2